

MISE AU CONCOURS DU PRIX LIGNUM 2024

En 2024, le Prix Lignum récompensera pour la 6^e fois les meilleures réalisations en bois de Suisse. Les projets peuvent être soumis au Prix Lignum du 1^{er} décembre 2023 au 29 février 2024 via le portail en ligne www.prixlignum.ch. L'édition 2024 comprend désormais deux catégories : « Constructions en bois » et « Travaux de menuiserie ».

Texte : Sébastien Droz, Lignum

Le bois pousse dans une véritable « usine solaire », la forêt. Utiliser du bois dans les bâtiments et le mobilier aide le climat : il stocke le CO₂, principal gaz à effet de serre. Le bois nécessite en outre qu'un faible taux d'énergie grise pour sa récolte et sa transformation. Ce matériau offre donc les conditions idéales pour atteindre l'objectif suisse de zéro émission nette de CO₂. Le caractère démontable et l'adéquation aux principes de l'économie circulaire de la construction en bois lui vouent un avenir prometteur. De plus, le bois bénéficie en Suisse d'une culture du bâti de haut niveau qui séduit à l'intérieur comme en extérieur.

Le Prix Lignum récompense tous les trois ans depuis 2009 la qualité, l'originalité et la dimension novatrice de l'utilisation du bois dans la construction, l'aménagement intérieur, le mobilier ou pour des œuvres artistiques. Ce concours de renom est soutenu par Lignum, Economie suisse du bois, le Plan d'action bois de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et les associations Holzbau Schweiz et VSSM. La FRECEM contribue également au projet en qualité de partenaire régional pour la région ouest.

Prix

Dans cinq régions de Suisse, cinq prix maximums dans chacune des catégories « Constructions en bois » et « Travaux de menuiserie » seront remis par un jury régional indépendant. Ces prix sont tous sur la première marche et ne sont pas dotés. Parmi l'ensemble des lauréats régionaux, un jury national décernera un prix : or, argent et bronze dans chacune des catégories.

Le Prix Lignum disposera pour la première fois d'un favori du public. Pour chacune

des catégories « Constructions en bois » et « Travaux de menuiserie », le public pourra ainsi voter en ligne pour son projet préféré.

Un jury pluridisciplinaire

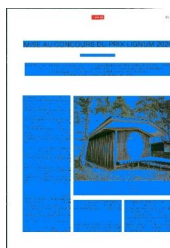
Les membres des jurys sont issus des domaines de l'architecture, l'architecture intérieure, la construction en bois, l'ingénierie, la menuiserie, la culture et du design. Marc Angélil, architecte, est le président et membre permanent des jurys. Le second membre permanent des jurys est Andres Herzog, architecte et rédacteur pour la revue Hochparterre. Le jury national est composé de : Patrick Gartmann, Ferrari Gartmann AG, Anita Luginbühl, VSSM, Michael Meuter, Lignum, Ludovica Molo, studio we architetti, Barbara Schuler-Rozzi, B. und H. Schuler Rozzi Schreinerei, Laurent Schuwey, Chalet Schuwey AG, Hansjörg Steiner, Holzbau Schweiz et Regula Trachsel, n11 Bauingenieure GmbH.

Remise des prix 2024

La remise des prix nationaux aura lieu le 19 septembre 2024 à 13h30 à Berne, suivie de la remise des prix dans chacune des cinq régions le 20 septembre à 17h00. Les projets primés sur le plan national et régional seront publiés dans un numéro spécial trilingue de la revue d'architecture Hochparterre. Les projets primés seront ensuite présentés au public dans le cadre d'expositions itinérantes dans tout le pays.

Conditions de participation et inscription

Les travaux réalisés peuvent être présentés par des architectes, des concepteurs (p. ex. bureaux d'ingénieurs et de planification), des artistes, des menuisiers, des



entreprises de construction en bois et d'autres personnes ou entreprises exécutantes ainsi que par des maîtres d'ouvrage et des mandants. Les projets présentés doivent être réalisés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 29 février 2024 et ne pas avoir concouru au Prix Lignum 2021. Les projets soumis au concours peuvent couvrir tout le spectre des applications du bois: construction (architecture ou ingénierie), aménagement intérieur, mobilier, projets artistiques, instruments et outils en bois, travaux conceptuels réalisés en bois ou en

lien avec le bois. Les projets de Recherche et Développement ainsi que les études de coopération au sein de la filière du bois sont exclus.

L'inscription et la remise des projets, sous forme électronique uniquement, se font par l'intermédiaire du site www.prixlignum.ch. Celui-ci contient également de nombreuses informations complémentaires relatives au concours, aux conditions de participation ainsi qu'à la composition des jurys régionaux. ■



↑ La Maison de l'Île aux Oiseaux à Préverenges a fait partie des 5 projets récompensés en 2021 par une mention pour leur valorisation exemplaire du matériau bois. À la fois musée et lieu d'animation, cette maison a été réalisée par le Cercle ornithologique de Lausanne pour faire découvrir aux visiteurs les oiseaux aquatiques de la réserve naturelle voisine. Elle reprend des motifs connus, toit à deux pans, fenêtre ronde, qui renvoient à l'archétype du nichoir pour oiseaux. L'élégante cabane surprend par sa construction originale. Photographe : Matthieu Gafsou / Prix Lignum 2021 ©

Dates

Inscription des projets en ligne :
du 1.12.2023 au 29.02.2024

Remise des prix nationaux :
le 19.09.2024

Remises des prix régionaux :
le 20.09.2024

Expositions itinérantes :
du 21.09.2024 à fin 2025

Pour de plus amples informations :

**PRIX
LIGNUM**

Office romand de Lignum
Sébastien Droz
Responsable du Prix Lignum 2024
Région ouest
T 021 652 62 22
ouest@prixlignum.ch
www.prixlignum.ch